



3e Trimestre 2020 N° 013

L'OBSERVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Présidentielles du 31 octobre

LA MONTÉE DES TENSIONS MENACE LA COHÉSION SOCIALE





État de la cohésion sociale

Les manifestations, les accidents, les incendies et les conflits communautaires agitent le front social

Juillet - Août - Septembre 2020



Les marches sont-elles une raison pour casser et brûler?

C'est devenu comme un mode opératoire des marches de protestations sur la place publique dans notre pays. Organiser une marche sans destruction de biens, sans mettre le feu à des véhicules, des pneus, des tables trouvés aux abords de l'itinéraire de la marche ? Que nenni!

C'est un mal viscéral, une typologie propre aux manifestations de rue sous nos tropiques. C'est comme si une marche de protestation n'aurait pas de valeur sans la violence, sans les casses, sans la destruction de biens. On se réfugie souvent derrière l'argument de la légalité des marches ou des manifestations publiques. Oui. Certes la marche est autorisée, mais elle doit avoir un caractère pacifique. En effet, si la constitution de 2000 en son article 11 stipulait que « les libertés de réunion ou de manifestation sont garanties par la loi », sans autres précisions, celle de 2016 fait une précision de taille. L'article 20 de la Constitution de 2016 dispose : « les libertés d'association de réunion et de manifestations pacifiques sont garanties par la loi ». Cette liberté d'expression qui a donc une valeur constitutionnelle en Côte d'Ivoire doit s'exerçait de façon pacifique. C'est-à-dire, sans accidents, ni incidents. Sans casser, ni cambrioler. Sans voler, ni blesser. Sans mettre le feu à quoi que ce soit. Les marches et manifestations de rue, telles qu'autorisées par la loi, doivent débuter, se dérouler et finir sans embûches. Et si on sortait de toutes ces considérations et autres débats sur la légalité, pour ne regarder que ce qui nous unit ? La Côte d'Ivoire. Ce qui nous rend plus fort. La paix et notre vivre ensemble. Creuset d'épanouissement et de bien-être, notre pays doit être le leitmotiv indéniable pour justifier des marches sans casse ni feu.

En définitive, les casses nous retombent à la figure comme un objet, lancé la haut, retombe en vertu de la loi de la pesanteur. Par exemple, le matériel saccagé dans une administration va créer une défaillance au moment où il nous faudra établir un document administratif. En outre, le temps d'attente des bus ne sera que plus long, lorsqu'on détruit ces engins au cours d'une manifestation de protestation. La politique de la terre brulée ne profite à personne. Sachons raison garder. Tout simplement, lorsque cela est nécessaire, marchons et manifestons nos différences pacifiquement. Pour notre bien-être présent et futur.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY



Sommaire

Au fil du temps la cohésion socia	ale P. 2
Actualité	P. 3
Etat de la Cohésion Sociale	P. 4
Plaidoyer	_P. 5
Pas à pas	_P. 6
- La cohésion sociale : On avance,	
on recule	
- Tout Azimut	
- En filigrane	
L'OSCS en mouvement	P. 7
Zoom Sur	P. 8

de la Cohésion Sociale

Rédaction : OSCS sis aux II Plateaux 7ème Tranche non loin du pont reliant la 8ème Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 22426734

Site web: www.oscs.solidarité.gouv.ci

Facebook: Observatoire de la Solidarité et de la

Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de la Publication: Tiohozon Ibrahima

COULIBALY

Rédacteur en chef: Adam ABOU

Secrétaire Général de rédaction : Ningan Moussa

COULIBALY

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la

Cohésion Sociale

Tirage: 2000 exemplaires

Présidentielles d'Octobre 2020 / Débats autour des candidatures LA MONTÉE DE LA TENSION MENACE LA COHÉSION SOCIALE

La bataille des candidatures à l'élection présidentielle 2020 perturbe la vie sociopolitique.

Le débat autour des candidatures au scrutin du 31 octobre annonce déjà des tensions qui menacent la cohésion sociale. Au sein des partis politiques, de vives tensions ont été constatées. En l'occurrence, au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), la candidature de Kouadio Konan Bertin à l'investiture de cette formation politique a été rejetée par le comité des candidatures qui, en revanche, a validé celle de Henri Konan Bédié le 2 Juin 2020. Ce qui a provoqué des conflits à l'intérieur dudit parti.

Au FPI, la tendance Affi N'guessan a lancé le 17 juillet, un appel à candidature, sollicitant ainsi la caution de tout le parti. Mais il a été boycotté par la tendance Laurent Gbagbo, qui a porté la candidature de ce dernier à l'élection du 31 octobre, sous la bannière de la plate-forme Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS). Quant à l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), la désignation de Mabri Toikeusse son président, qui était vice-président du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), comme son candidat, a amplifié les dissensions entre anciens alliés. La tension est surtout montée d'un cran lorsque le 6 Août 2020, dans son traditionnel message à la Nation dans le cadre de la célébration de la Fête de l'Indépendance, le Président de la République a annoncé sa candidature. Une décision qui est mal accueillie par l'opposition. Le rejet des candidatures de certains leaders comme Laurent Gbagbo, Mabri Touakeusse et Guillaume Soro, le 14 Septembre 2020, a crispé davantage le climat socio-politique. Mécontents, des partisans de l'opposition ont manifesté devant le siège de la Commission électorale indépendante (CEI) en érigeant des barrages et en brûlant des pneus sur la voie publique. En outre, dans des quartiers du district d'Abidjan et certaines villes de l'intérieur du pays, des listes électorales ont été déchirées et des installations des CEI locales ont été saccagées.



Les locaux de la CEI locale saccagés le 14 septembre à Bangolo.

Des actes d'incivisme et de vandalisme

L'acceptation de quatre candidatures ainsi que le rejet de celle de certains leaders de l'opposition ont attisé la colère des militants de l'opposition.



Les manifestations pacifiques annoncées se sont transformées en actes de violence allant jusqu'à l'incendie de bus de la Sotra.

De plus, le retrait de l'ancien président Laurent Gbagbo et de l'ancien président de l'Assemblée Nationale Guillaume Soro de la liste électorale, parce que faisant l'objet de poursuites judiciaires, qualifiées d'irrégulier par l'opposition, a entrainé à Abidjan, des manifestations de l'opposition. A Cocody, des groupes de jeunes ont érigé des barrages pour manifester leur mécontentement. Quant à l'intérieur du pays, des manifestants à Bouaké, San Pedro et Agboville ont détruit les listes électorales. Des marches organisées dans ce cadre ont parfois dégénéré en agressions de populations et débouché sur des affrontements entre les manifestants et les partisans du pouvoir ou les forces de l'ordre. Aussi certains affrontements se sont-ils transformés en conflits entre communautés. A Divo, dans les quartiers Légbréville, Bada, Konankro et Millionnaire, des affrontements entre des partisans de Laurent Gbagbo et des militants du RHDP, du 18 au 23 Août, ont fait 9 morts, plus de 200 blessés dont 25 cas graves, et provoqué l'incendie de 2 habitations et le saccage de la gare routière de Hiré et le pillage de commerces. Ces actes d'incivisme et de vandalisme ont malheureusement créé la psychose au sein des populations qui, pour la plupart, sont restées enfermées chez elles.

De lourdes conséquences

Suite à l'appel à la désobéissance civile lancée par des partis de l'opposition le 20 septembre, les manifestations de protestations se sont accentuées, faisant 16 morts et au moins 327 blessés, dont 10 policiers, 2 gendarmes et 315 civils, et d'importants dégâts matériels. Plusieurs manifestants ont été interpellés. Aussi, les activités quotidiennes des populations ont été perturbées. Dans les localités qui ont enregistré des violences, les relations entre les différentes communautés, qui vivaient en parfaite intelligence dans la cohésion et la solidarité, se sont effritées. La méfiance s'est désormais installée menaçant ainsi le vivre-ensemble.

Ferdinand MEKAPEU
Jean-Luc KOUAMÉ

L'état de la Cohésion Sociale

de la Cohésion Sociale

Juillet - Août - Septembre 2020

Manifestations de protestation, accidents de la circulation, incendies, conflits communautaires

COMMENT CES INCIDENTS AGITENT LE FRONT SOCIAL

Plusieurs faits ont troublé la quiétude des populations ces trois derniers mois. Notamment, des manifestations de protestations, des accidents de la circulation, des incendies, des conflits communautaires, etc.

Les manifestations de protestations, sources d'inquiétudes pour les populations

Le 3e trimestre 2020 a été marqué par des manifestations de protestations qui ont perturbé le fonctionnement normal de la société. Ces manifestations politiques en rapport avec la présidentielle d'octobre 2020 ont souvent été accompagnées d'actes d'incivisme et de vandalisme, source d'inquiétude pour les populations. Ainsi, l'on déplore déjà 16 morts, plus de 315 blessés et plusieurs dégâts matériels. Ces attitudes violentes sont de nature à troubler la sérénité des populations et à accentuer le malaise social entre les différentes couches sociales. La mise en œuvre de la désobéissance civile et du boycott actif de l'élection, lancés par l'opposition, a fortement bouleversé la quiétude des populations. Il est donc important de multiplier les campagnes de sensibilisation des populations, en cette période préélectorale, en les invitant à la retenue, à la tolérance et à la non-violence.

Sécurité routière : la recrudescence des accidents, source d'anxiété pour les populations

4.431 accidents ont été enregistrés au cours du 3e trimestre 2020. Ces accidents ont fait 6.368 victimes dont 145 personnes décédées et 6.223 blessés et de nombreux dégâts matériels. On note ainsi une augmentation du nombre d'accidents qui passe de 3.995 à 4.431 et du nombre des victimes qui passe de 5.139 à 6.368. Ce sont en moyenne 316 accidents et 10 victimes qui ont été enregistrés par semaine. Près de 75 % de ces accidents se sont produits à Abidjan (3.305 cas) contre 25 % à l'intérieur du pays (1.126 cas). 1.635 de ces cas d'accidents impliquent les motos et les tricycles, et 1.256 cas concernent les piétons renversés. Les excès de vitesse ; le refus de respecter la priorité ; les arrêts et stationnements gênants ou abusifs ; l'usage du téléphone au volant ; le non port de la ceinture de sécurité, les causes de ces accidents, doivent faire l'objet d'une répression plus rigoureuse.



Collision de véhicules (mini car massa et 504) à Yamoussoukro, le lundi 3 août 2020 aux environs de 6 h 30 min du matin.

Les incendies à répétition continuent d'inquiéter les familles

Ce sont 490 cas d'incendies ayant occasionné 11 morts, 9 blessés et d'importants dégâts matériels, qui ont été enregistrés ce trimestre. Avec une moyenne de plus de 5 cas d'incendies par jour, ces feux à répétition, qui endeuillent et rendent de nombreuses familles vulnérables, inquiètent les populations. Le grand Abidjan concentre le maximum d'incendies avec 422 cas, soit 4 cas d'incendie sur 5 par jour. Les cas les plus meurtriers sont les incendies de chambre avec 9 morts sur 11 et une moyenne de 2 cas d'incendie par jour. Bien que le nombre d'incendie diminue grâce aux sensibilisations, les cas d'incendies demeurent préoccupants pour les populations : 1er trimestre (763 cas), 2e trimestre (588 cas) et 3e trimestre (490 cas). Soient en moyenne 613 cas d'incendies par trimestre.

Selon le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM), les causes les plus récurrentes des incendies de chambres sont : les installations électriques défectueuses ou surchargées ; le mauvais usage des bonbonnes de gaz ; l'abandon des cuisines sans surveillance ; le mauvais usage des bougies. Ainsi, afin de réduire les incendies et leurs effets, il faut contrôler l'état des installations électriques ; éviter de saturer les prises électriques ; rester dans la cuisine quand on l'utilise ; et privilégier l'usage de la torche à la bougie.

Conflits : l'intolérance entre les populations nuit à leur cohabitation

Les affrontements communautaires ont aussi troublé la quiétude des populations au cours de ce trimestre. Ce sont 20 conflits contre 38 au précédent trimestre qui ont été enregistrés. Cette baisse de 18 conflits observée est salutaire. Bien que l'on déplore une perte en vie humaine. Cette baisse se perçoit également au niveau du nombre de blessés qui passe de 109 à 46.

Toutefois, ces conflits ont engendré d'importants dégâts matériels et ont impacté négativement la cohésion sociale. Les conflits intercommunautaires sont les plus récurrents avec plus de 7 conflits qui ont occasionné 36 blessés ce trimestre. Une attention particulière doit être aussi portée sur d'autres conflits. Il s'agit des conflits fonciers en milieu rural (4 cas avec 9 blessés) -qui en général, se muent en conflits intercommunautaires-, des conflits faune-hommes (1 cas avec 7 blessés), des conflits éleveurs-agriculteurs (2 cas avec 1 blessé), et des conflits liés au découpage administratif (1 cas avec 7 blessés). Si rien n'est fait pour prévenir ces conflits à l'approche de l'élection présidentielle, les populations risquent d'être très éprouvées par les conséquences de ceux-ci. La sensibilisation au vivre-ensemble doit donc se poursuivre sur tout le territoire national.

Mamadou SOUMAHORO
Mamadou SANOGO

Présidentielles 2020 : Evitons les erreurs du passé TOUS ENSEMBLE POUR DES ÉLECTIONS APAISÉES !

La tenue d'élections crédibles et démocratiques est un principe de la gouvernance démocratique. En Côte d'Ivoire, les élections ont cessé d'être une simple compétition entre adversaires politiques. Elles sont le plus souvent entachées de violences avant, pendant et après le scrutin. L'on se rappelle la grave crise postélectorale de 2010-2011 qui a occasionné plus de 3 000 morts et de nombreux dégâts matériels.

Les élections en Côte d'Ivoire riment désormais avec tensions et angoisse, hélas!

En 2020, la Côte d'Ivoire s'achemine allègrement vers la tenue d'une autre élection du Président de la République. L'environnement politique se dégrade au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date du 31 octobre 2020, jour du scrutin. De mars à septembre 2020, déjà à ce stade du processus électoral, des désaccords entre l'opposition et le pouvoir sont apparus et s'amplifient au fil du temps.

En effet, la fixation des frais d'établissement des nouvelles Cartes nationales d'identité à 5 000 F CFA; la recomposition de la Commission électorale indépendante (CEI), la réforme constitutionnelle et l'intention du Président Alassane Ouattara de briguer un autre mandat après le décès de son dauphin, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, à trois mois des élections, sont autant de points de désaccords. Qui ont servi de prétexte pour le déclenchement des violences électorales. Et ce, à travers des manifestations de protestations qui se sont parfois muées en conflits intercommunautaires, en affrontements entre les partisans du pouvoir et ceux de l'opposition, et en des scènes de destructions de biens publics et privés.

Certes des points de désaccords existent, existeront toujours certainement, mais a-t-on vraiment besoin d'user de la violence pour exprimer son opposition ? N'y a-t-il pas d'autres moyens plus adaptés pour s'opposer à une autorité établie, tout en maintenant la paix et la cohésion sociale? Le dialogue aurait pu éviter à notre pays toutes ces violences électorales qui, bien évidemment, ont impacté négativement le quotidien des populations. Malheureusement le climat de méfiance, qui règne entre les acteurs politiques ivoiriens, ne laisse pas de chance à un dialogue constructif.

Les conséquences des violences préélectorales

Les populations sont déjà éprouvées par les nombreuses conséquences des violences préélectorales. L'Observatoire de Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré de nombreux incidents qui ont occasionné 16 morts, des centaines de blessés et d'importants dégâts matériels. Ces incidents dominés par les affrontements entre partisans du RHDP et de l'opposition ont attisé la flamme des conflits intercommunautaires dans des localités. Notamment, à Divo, où la contestation de la candidature du président Alassane Ouattara par des manifestants, s'est transformée en affrontements communautaires entre autochtones dida et allochtones malinké. Un conflit qui a fait 9 morts, plus de 200 blessés et des dégâts matériels considérables. Des maquis, des boutiques, des restaurants, des habitations et toute une gare routière sont partis en fumée.



Un barrage érigé par des manifestants sur une grande voie, le 14 septembre 2020, à Yopougon, perturbe la libre circulation des biens et des personnes.

Autant de conséquences qui, malheureusement, ont entrainé des déchirures sociales dans des localités, où les communautés autochtones et allochtones se regardent désormais en chien de faïence.

Que faut-il faire pour des élections apaisées?

La tenue d'élections apaisées requiert l'engagement de tous les acteurs du processus. C'est pourquoi il est très important que la classe politique ivoirienne, la société civile et les partenaires aux processus électoraux accordent un intérêt particulier aux recommandations suivantes :

- Poursuivre le dialogue politique pour un consensus acceptable pour tous, afin de créer un environnement politique favorable à la tenue d'une élection apaisée;
- Sensibiliser les acteurs politiques et les électeurs à la non-violence et au recours aux voies régulières de contestations en cas de contentieux :
- Eduquer les militants et sympathisants au civisme et à la démocratie;
- Entreprendre des réformes afin de rendre l'organe de gestion des élections plus consensuel, crédible, indépendant et efficace.

En somme, les élections en Côte d'Ivoire réveillent très souvent des germes de conflits latents et les exacerbent. Elles ouvrent la porte à des dérives de toute sorte. A bien observer, les élections constituent souvent le principal facteur déclencheur des graves crises qu'a connues le pays. Et pourtant, « Election ce n'est pas palabre, élection ce n'est pas la guerre », indique un slogan de campagne de sensibilisation pour des élections apaisées. Désarmons nos cœurs et ensemble, engageons-nous pour des élections démocratiques et apaisées. Evitons les erreurs du passé. Ces erreurs qui ont coûté la vie à des centaines de personnes et occasionné de nombreux blessés, et d'importants dégâts matériels. Ces erreurs ont laissé à la Côte d'Ivoire, une économie durement éprouvée et un tissu social effrité. Nous devons rompre à jamais avec ces erreurs. Il y va du développement de notre pays, « la Patrie de la vraie fraternité ».

Yacouba TOURE Mamadou FOFANA

LA COHÉSION SOCIALE...



On avance

PACIFICATION DE LA PRESIDENTIELLE: LE GOUVERNEMENT RESTE ENGAGÉ **MALGRÉ LA TENSION**

Malgré la situation socio-politique très tendue, depuis la rupture du dialogue politique, le gouvernement ne ménage aucun effort pour la pacification du scrutin du 31 octobre. En témoignent les actions entreprises pour contribuer à l'apaisement de la période préélectorale et prévenir les violences. Par exemple, l'engagement du gouvernement dans la poursuite du dialogue politique malgré la radicalisation de l'opposition, a abouti à l'octroi d'un siège au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) dans la Commission électorale indépendante (CEI), C'est une avancée significative. Cette concession du gouvernement est à encourager car elle contribue à renforcer la légitimité et la crédibilité de la CEI. Espérons que le représentant du PDCI prenne rapidement fonction pour rassurer les différents acteurs quant à la crédibilité de la CEI.

On recule

DESTRUCTION DES BIENS LORS DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES: QUI PAIE LES POTS CASSÉS ?

Au moins 5 bus de la Sotra calcinés et plus d'une dizaine endommagés, dont la majorité à Yopougon; un commissariat de police incendié à Bonoua... Ce sont entre autres les actes de violences qui ont entaché la période préélectorale du scrutin du 31 octobre 2020. Evidemment, les conséquences de ces actes d'une extrême gravité, sont énormes et incalculables! De la suspension du trafic routier sur certaines lignes de bus dans la commune de Yopougon à la fermeture du commissariat de Bonoua, ce sont les populations ellesmêmes qui paient les pots cassés. La destruction des bus Sotra, par exemple, a forcément un impact immédiat sur le quotidien des populations. Il est donc important que les manifestants prennent conscience des conséquences néfastes des actes de destructions qu'ils posent. Car en détruisant les biens publics, ils se font eux-mêmes du mal, en pensant le faire aux autorités étatiques.

Z. YAOBI

TOUT AZIMUT

RÉGION DU TONKPI: LES ACTIONS DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OSCS POUR RENFORCER LA COHÉSION



Une photo de famille de la Commission régionale du Tonkpi, à l'occasion de sa deuxième réunion annuelle

La Commission régionale (Tonkpi) de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a célébré le 25 Août 2020, la Journée nationale de la Solidarité (JNS) dans la commune de Man. Cette journée a été marquée par des actions de solidarité à l'endroit des femmes ayant accouché -à travers des dons de kits d'hygiène- et de sensibilisation sur la déclaration à l'Etat civil des nouveau-nés. La Commission régionale du Tonkpi a aussi tenu le 16 Juillet 2020, sa deuxième réunion annuelle. Au terme de cette réunion, elle s'est engagée à terminer le recrutement des moniteurs, à actualiser la cartographie des postes de tensions, à créer son groupe WhatsApp en vue d'échanger en temps réel sur les situations, à sensibiliser des personnes ressources impliquées dans la vie des communautés (chefs, jeunes, leaders d'opinions, cadres de la région...) pour des élections apaisées, à sensibiliser les jeunes sur les tensions liées à l'envoi des messages de haine et de soulèvement sur les réseaux sociaux, à sensibiliser les élèves sur les violences en milieu scolaire (phénomène des congés anticipés) et le respect du calendrier scolaire.

Présidée par le Préfet de région du Tonkpi, M. Soro Kayaha Jérome, la Commission régionale du Tonkpi a été installée le 6 Juillet 2018. Elle a pour secrétaire technique M. Fofana Adama Sébé, Directeur régional de la Solidarité et de la Cohésion Sociale dans le Tonkpi. Conformément à son cahier de charge, elle mène des actions en vue du renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Dans cette optique, elle fait le suiviévaluation des conflits et des dialogues intercommunautaires dans la région, recrute des moniteurs pour le Mécanisme d'alerte précoce (MAP) de l'OSCS, etc.

T. OUATTARA / E. MANGOUA

EN FILIGRANE

COVID-19: LE FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE DISTRIBUE DES VIVRES ET NON-VIVRES A DES ONG

Depuis le déclenchement du coronavirus en Côte d'Ivoire, le gouvernement par le biais du Ministère de la Solidarité de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, a initié dans le cadre de la chaîne de solidarité

contre la pandémie, des actions d'aide aux populations défavorisées. S'engageant dans cet élan de solidarité, le Fonds national de la Solidarité a procédé le vendredi 21 août 2020, à la distribution des dons offerts par plusieurs partenaires de bonne volonté. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est tenue dans les locaux du Programme National de la Solidarité. Ce sont au total 12 organisations de la société civile qui ont ainsi reçu des vivres et non vivres. Dr Kam Oleh, Directeur Général de la Solidarité et de la Cohésion sociale, représentant Madame la Ministre de la Solidarité de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Koné Mariatou, a procédé à la remise de ces dons, en compagnie de Mme Yapo Virginie, Directrice de la Solidarité.



Le représentant de Mme la Ministre Mariatou KONE remettant le don de l'ONG AGE D'OR

V. OULOTO

L'OSCS en mouvement

de la Cohésion Sociale

Juillet - Août - Septembre 2020

Renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale

L'OSCS ET LE CIRES SIGNENT UNE CONVENTION

L'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale (OSCS) a signé, le 13 août 2020, une convention avec le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CIRES).

L'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale et le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales ont signé une convention, en vue de mutualiser leurs expertises et leurs efforts pour le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. C'est Le siège du CIRES qui a abrité la cérémonie de signature de cet accord de partenariat. M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima, Directeur Général de l'OSCS et M. Ibrahim Diarra, Directeur du CIRES, ont signé et paraphé le document cadre de cette convention pour une synergie d'actions entre les deux structures.



M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima, DG de l'OSCS (à droite)
et M. Ibrahim Diarra, Directeur du CIRES, signant la convention
qui lie leurs structures.

En effet, en signant cette convention, l'OSCS et le CIRES scellent ainsi une collaboration de deux ans. Celle-ci répond au besoin d'œuvrer ensemble pour le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale au sein des communautés vivant en Côte d'Ivoire. A travers cette convention, les deux structures s'engagent donc à réaliser ensemble des études, des enquêtes, des sondages dans le but de renseigner et actualiser les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale. Le renforcement des capacités et le partage d'informations sont également les avantages de cette convention dont bénéficieront les agents des deux structures.

Fatou DIALLO



Votre organe de veille, d'alerte et d'aide à la décision pour le renforcement de la cohésion sociale.

Indicateurs de solidarité et de cohésion sociale

DES POINTS FOCAUX ET DES AGENTS ENQUÊTEURS FORMÉS SUR LA COLLECTE DES DONNÉES



L'OSCS a formé ses points focaux dans les ministères et structures techniques pendant deux jours à Bassam.

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a organisé les 27 et 28 Août 2020 à Grand-Bassam, un atelier de formation à l'intention de ses points focaux dans les ministères et structures techniques. Cet atelier a porté sur la collecte des données relatives aux indicateurs de solidarité et de cohésion sociale. Pendant ces deux jours, il s'est agi pour les 36 points focaux de l'OSCS de se familiariser avec les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale. Aussi, à travers cet atelier, les différents points focaux ont été outillés pour la collecte régulière et efficace des données sur les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale relevant de leurs ministères et structures respectifs.



Une vue des agents enquêteurs en séance de formation

Quant à la formation des agents enquêteurs sur la collecte des données, elle s'est tenue du 1 er au 4 septembre 2020, au Lycée Technique d'Abidjan- Cocody. A la suite de cette formation, les agents enquêteurs ont été déployés sur le terrain afin de recueillir, pendant deux mois, les opinions des populations vivant en Côte d'Ivoire relativement sur 43 indicateurs de solidarité et de cohésion sociale. Ces formations permettront d'une part, aux points focaux de collecter les indicateurs de sources administratives, et d'autres part, aux agents enquêteurs de collecter les données en lien avec les sources ménages. Le renseignement de ces indicateurs permettra de définir l'indice national de solidarité et de cohésion sociale. Ce qui permettra d'apprécier objectivement le niveau de ces valeurs en Côte d'Ivoire.

Fatou DIALLO

Politique sociale du gouvernement : LE PROGRAMME FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS, UN PUISSANT OUTIL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le Programme Filets Sociaux Productifs (PFSP) est un instrument important dans la mise en œuvre du Programme social du gouvernement (Psgouv). La rédaction de votre bulletin ouvre ce trimestre, une lucarne sur les actions de solidarité de cette structure.

Assister les ménages extrêmement pauvres sur toute l'étendue du territoire national, en leur octroyant des transferts monétaires directs de 36 000 F CFA par trimestre, soit 144 000 F CFA par an. Tel est l'objectif recherché par le gouvernement en lançant en 2015 le Programme filets sociaux productifs. Qui joue un rôle important dans la mise en œuvre de la politique de solidarité et de lutte contre la pauvreté du gouvernement. Ce projet vise à améliorer le niveau de consommation des ménages ciblés, tant du point de vue de l'alimentation, de l'accès aux services sociaux de base que de l'investissement dans le capital productif. Démarré avec un premier groupe de 50 000 bénéficaires en 2017, il couvre aujourd'hui 227 000 ménages, répartis sur l'ensemble du territoire national, dans les 31 régions de la Côte d'Ivoire, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, ce sont 125 000 ménages qui sont pris en compte dans plus de 1800 villages bénéficiaires. En milieu urbain, ce sont 102 000 ménages qui sont concernés. Ils sont répartis dans les 108 communes chefs-lieux de département du pays.

16 344 000 000 F CFA distribués à 227 000 ménages au cours du 3ème trimestre de l'année

Le 3ème trimestre de l'année a été marqué par la distribution au cours du mois de juillet 2020, de la somme de 16 344 000 000 F CFA aux 227 000 ménages bénéficiaires, en raison de 72 000 F CFA par ménage. Les bénéficiaires conformément à la périodicité de paiement des allocations (36 000 F CFA tous les 3 mois), ont reçu 2 transferts de 36 000 F CFA chacun au titre des deux premiers trimestres de l'année.



Des bénéficiaires du PFSP du village de Dyla (Vavoua) ont acheté un tricycle pour renforcer leurs capacités de production.

Le montant global de transfert effectué depuis mars 2017 (date de paiement du premier transfert) à ce jour, est de 35.651.100.000 FCFA dont 17 548 200 000 FCFA au titre de l'année 2020.

Aussi, ce geste de solidarité du gouvernement vis-àvis des populations les plus démunies, constitue un important investissement contribuant à faire reculer la pauvreté au plan national. Les ménages bénéficiaires sont suivis et encadrés pour s'assurer qu'ilsutilisent de façon rationnelle ces ressources mises à leur disposition, pour la satisfaction de leurs besoins primaires (accès à une meilleure alimentation et aux soins de santé, à la scolarisation des enfants...) et l'initiation d'Activités génératrices de revenus (AGR). Ce qui leur permet d'avoir uneautonomie financière progressive. C'est le cas des bénéficiaires du village de Dyla dans le département de Vavoua. Organisés en association, ces bénéficiaires en initiant des Activités génératrices de revenus (petits commerces, création et agrandissement de champs, élevage, etc.) ont pu avec les bénéfices réalisés, s'acheter un tricycle pour renforcer leurs capacités de production, et surtout, acheminer leurs produits vers la ville.

Adam ABOU

LA NOTE

Même destin

Pourquoi certains croient que dans le chaos, dans le désordre, ils seront épargnés ; que les balles ne les atteindront pas parce qu'elles seraient ciblées ? Le destin peut nous réserver des surprises. A preuve, il se raconte cette histoire d'un jeune homme qui a pris part à plusieurs marches de protestations. Après l'une d'elle, il rentre dans son quartier et voit sa petite boutique sous la cendre. Une erreur de frappe paraitil, mais il n'avait que ces yeux pour pleurer. C'est le moindre mal, mais cela peut illustrer que dans un même espace géographique, nous sommes liés par le même destin. Oui le destin, qui est « une loi dont la signification nous échappe parce qu'une immense quantité de données nous fait défaut» selon l'Abbé Ferdinando Galiani. Nous devons arrêter d'agir comme des personnes de passage dans leur propre pays en pratiquant la politique de la terre brûlée. On n'est nulle part mieux que chez soi. Même si "chez soi" l'est par adoption.

Z. YAOBI